

RÉPONSE DE LA LISTE <i>RETROUVONS GARCHES !</i> AU QUESTIONNAIRE DE L'ASSOCIATION SAINT-CLOUD – GARCHES À VÉLO

1. Vos interlocuteurs de *Retrouvons Garches !*

Deux membres de notre collectif se sont penchés sur votre questionnaire :

- Calixte a 23 ans. Ancien cycliste amateur, c'est un vrai passionné de vélo. Il l'utilise quotidiennement pour se rendre au travail, et part régulièrement en solo pour de longues aventures à travers la France et l'Europe. Il parcourt environs de 8000 km à vélo par an.
- Alix a 22 ans. Elle s'est mise au vélo récemment, et est encore débutante. Garchoise depuis 20 ans, très intéressée par la politique locale, elle suit de près l'actualité de la ville et figure en 25^e position sur la liste *Retrouvons Garches !*

Nous serions ravis de faire un tour à vélo avec *Saint-Cloud – Garches à vélo*. Nous sommes disponibles le soir en semaine, de préférence lundi, mardi ou mercredi.

2. La place du vélo dans la prochaine mandature

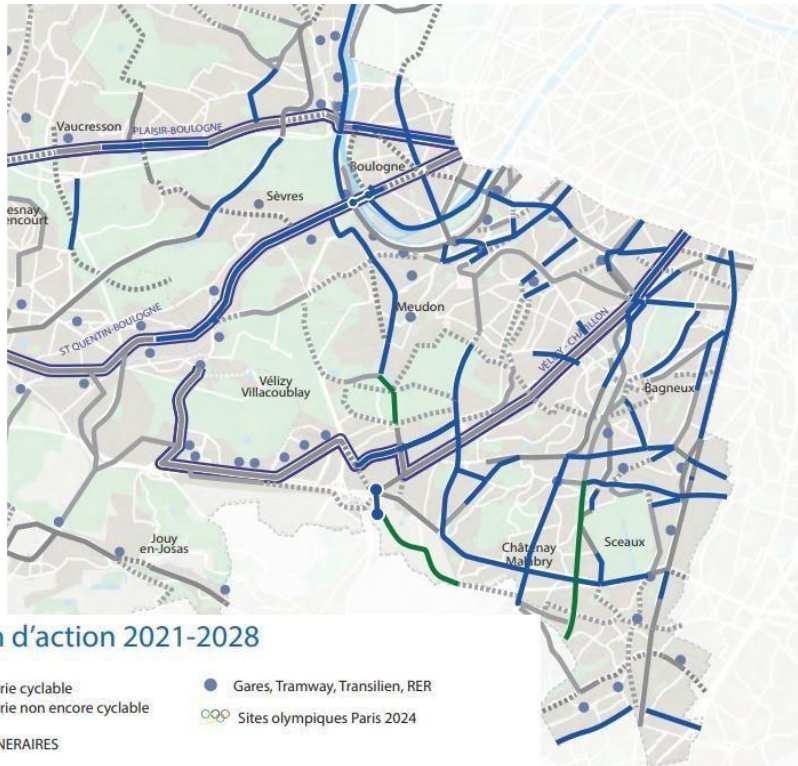
A Garches, la pratique du vélo progresse nettement, alors même que la voirie n'a pas été historiquement pensée pour les cyclistes. Dans le même temps, l'offre de transports en commun reste limitée. Si de nombreux garchois se déplacent à pied, la voiture est largement utilisée, y compris pour des trajets à l'intérieur de la ville ou vers les communes limitrophes.

On peut également noter que les Garchois sont pour le moins mitigés sur l'usage du vélo. Si les débats sont parfois vifs, cela traduit en réalité une préoccupation commune : comment mieux se déplacer à Garches ?

Retrouvons Garches ! souhaite concilier au mieux les besoins de l'ensemble des usagers de la route. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre au cours du précédent mandat. Il convient désormais d'en mesurer l'efficacité, afin d'améliorer ce qui doit l'être, sans remettre en cause systématiquement les dispositifs existants, afin de ne pas gaspiller les ressources publiques.

Notre mot d'ordre : la rationalisation et le bon sens. Plusieurs objectifs :

- Réduire drastiquement les zones dangereuses et traiter en priorité les points accidentogènes.
- Créer des itinéraires bis pour les voitures, afin de préserver les axes principaux pour les vélos et de limiter les conflits d'usage.
- Renforcer la sécurité des vélos et des piétons.
- Déployer une politique active en faveur de la marche.
- Privilégier l'amélioration et l'optimisation des aménagements déjà en place, afin de ne pas gaspiller les travaux de la mandature précédente.



Plan d'action 2021-2028

- Voiie cyclable
- - - Voiie non encore cyclable
- ITINERAIRES
- COUPURES URBAINES
- ACTIONS ONF/CD
- Gares, Tramway, Transilien, RER
- Sites olympiques Paris 2024



Nous avons plusieurs projets, notamment pour la rue du 19 janvier, la rue du Docteur Debat, et les zones des écoles. Ils sont détaillés ci-après.

Notre ligne de conduite quel que soit le projet : étude préalable de la faisabilité, préservation des infrastructures existantes, modifications uniquement de l'aménagement, politique d'accompagnement des usagers à la transition, concertation avec les garchois.

Par exemple, nous souhaitons réétudier la faisabilité du contre-sens cyclable. En effet, Garches est définitivement passée à 30 km/h depuis le 3 septembre 2025. Le principe est alors le contre-sens cyclable (art. R.412-28-1 du code de la route). Toutefois, le même arrêté municipal qui généralise le 30 km/h interdit également le contre-sens cyclable sur l'ensemble des voies communales. Cette interdiction générale ne semble pas proportionnée. Il pourrait être maintenu dans certaines rues, où la circulation est relativement faible. Nous souhaitons dans un premier temps évaluer si le contre-sens cyclable répond ou non à un besoin exprimé par les cyclistes garchois, puis l'autoriser là où les conditions de sécurité sont réunies, pour les vélos comme pour les voitures.

4. Le respect du code la route et des limitations de vitesse

La première étape est de réaliser un diagnostic, de localiser les besoins, et d'identifier les lieux-clés.

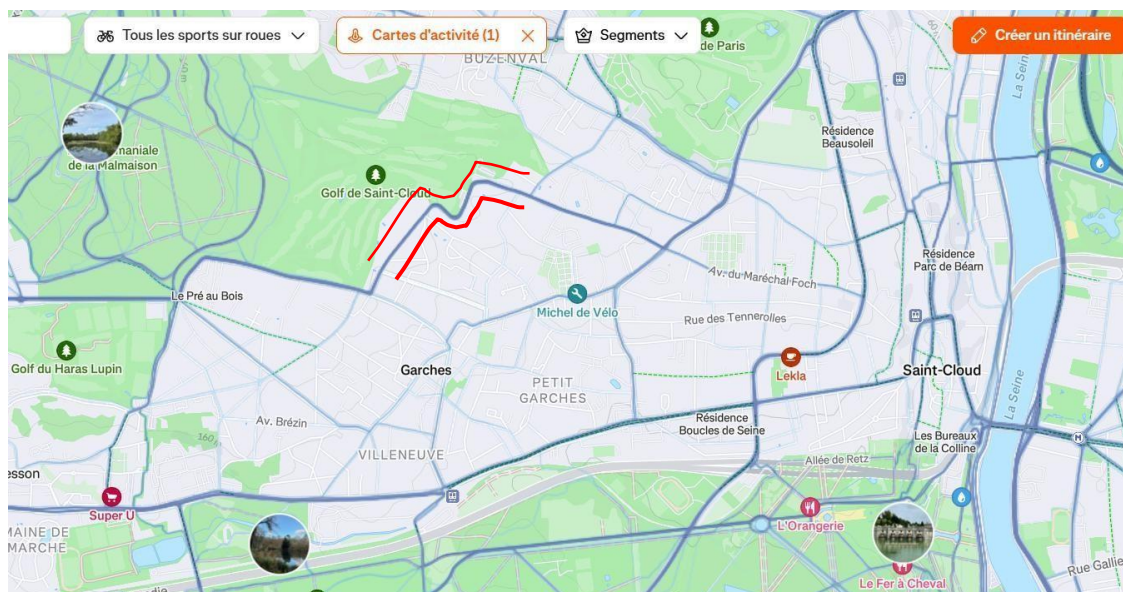
Les différentes études consultées mettent en évidence l'efficacité des dispositifs de rehaussement vertical (ralentisseurs, coussins berlinois), combiné à des mesures coercitives (radars, contrôles de police). Cependant, l'efficacité des contrôles de police dépend de leur régularité /constance/ prévisibilité. Les radars les plus efficaces sont ceux qui contrôlent sur un tronçon et pas en un seul point.

En outre, la dimension psychique, d'acceptation est primordiale pour mettre en œuvre un nouveau plan : clarté des règles (affichage des limitations, meilleure lisibilité des zones 30 et 15 km/h, communication pour les changements, périodes de contrôle pédagogique par les forces de l'ordre, radars pédagogiques).

En revanche, les feux rouges ne sont pas très utiles, et même contre productifs (collisions arrière si mal utilisés).

Conclusion : solution multimodale combinant dispositifs physiques, coercitifs / de contrôle, et mesures psychologiques.

5. Les virages du Golf



Ce plan, tiré de Strava, montre les axes les plus fréquentés par les cyclistes. Les données sont rentrées par des utilisateurs réguliers, donc mettent en évidence les itinéraires « testés et approuvés » par le plus grand nombre. Plus le bleu de la route est foncé, plus l'itinéraire est emprunté.

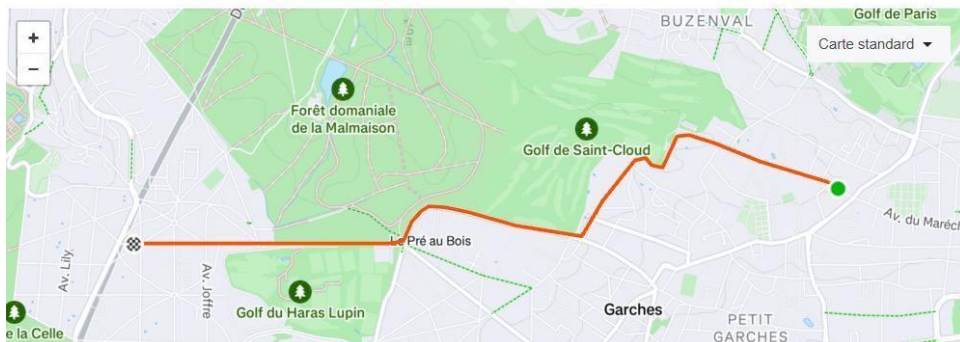
Le segment des « Virages du Golf » est le plus plébiscité par les cyclistes. Depuis le lancement de de l'application, Strava recense plus de 55 000 passages, effectués par près de 10 000 utilisateurs, ce qui suggère qu'une majorité d'entre eux empruntent ce tronçon régulièrement. Comme tous les cyclistes ne sont pas sur Strava, le nombre réel de passages peut être réévalué à la hausse.

Haut de Garches a Vaucresson ☆

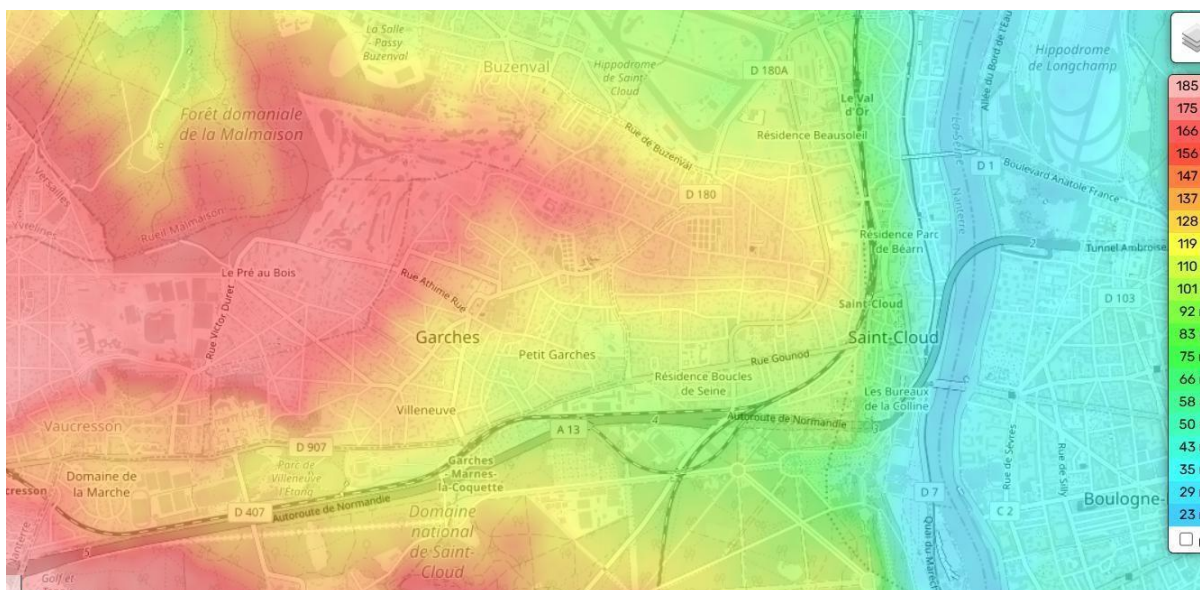
Segment de vélo Garches, Hauts-de-Seine

Distance 4,12km Dénivelé positif 51m Pente moy. 0,7 % Alt. la + basse 138m Alt. la + élevée 169m Dénivelé 31m

55291 tentatives par 9921 personnes | Ajouté aux favoris par 15 personnes



Cet engouement pour les virages du Golf s'explique sans doute par le dénivelé important à Garches : c'est le meilleur chemin pour se rendre à Vaucresson en évitant les côtes les plus raides.

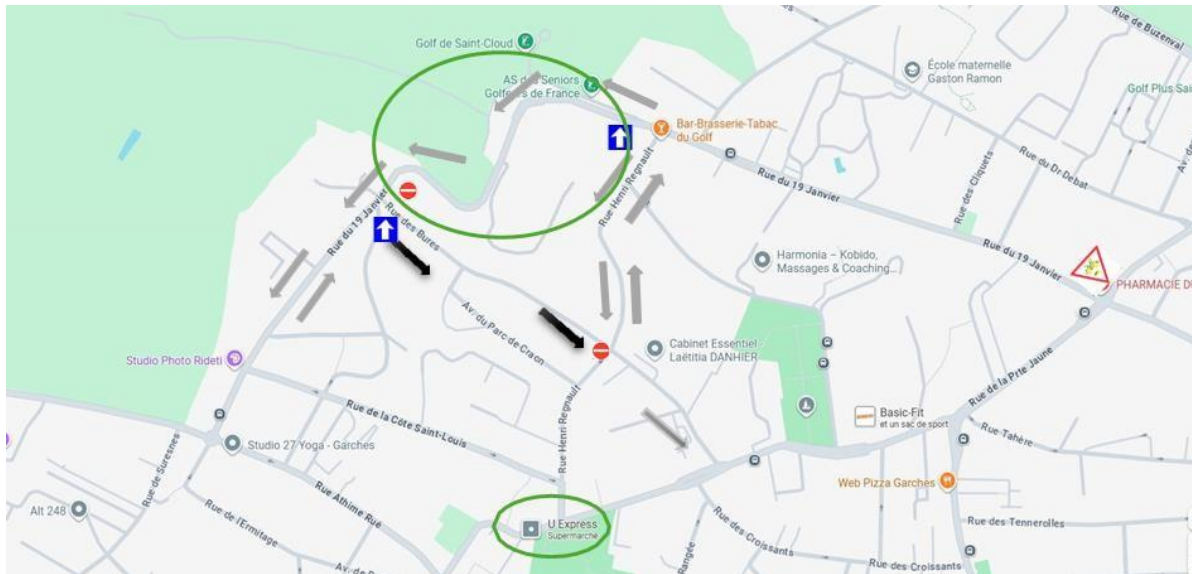


Le constat de Saint-Cloud – Garches à vélo. Votre association pointe le danger de cette portion de la rue du 19 janvier, où des conflits naissent entre automobilistes, motards et cyclistes, l'espace étant insuffisant pour doubler en toute sécurité.

Les travaux rue du 19 janvier se sont achevés en septembre 2024. La rue a été végétalisée, un terre-plein central a été installé. Il n'est donc pas souhaitable de remédier au manque d'espace pour doubler en détruisant des aménagements récents et coûteux.

Nous proposerons de passer à sens unique la rue du 19 janvier, de l'intersection avec la rue Henri Regnault et la rue Marie Curie jusqu'au croisement avec la rue des Bures. Un tiers de la rue du 19 janvier basculerait donc en voie séparée, les deux autres tiers demeureraient des voies partagées.

L'une des voies serait alors consacrée aux voitures, et l'autre serait convertie en piste cyclable à double sens. Dans l'autre sens, les voitures emprunteraient la rue des Bures, qui passerait en sens unique, et la rue Henri Regnault.



Ci-dessus : une solution possible. La décision finale sera prise en concertation avec les Garchois.

Pour faciliter l'accès des cyclistes à la rue du 19 janvier, nous proposons également de mettre en place un cédez-le-passage cycliste au feu rouge situé à la hauteur de la pharmacie du Golf. Cette mesure nécessiterait la suppression de l'une des deux voies automobiles au niveau du feu, afin de permettre aux vélos de remonter la file de véhicules à l'arrêt en toute sécurité.

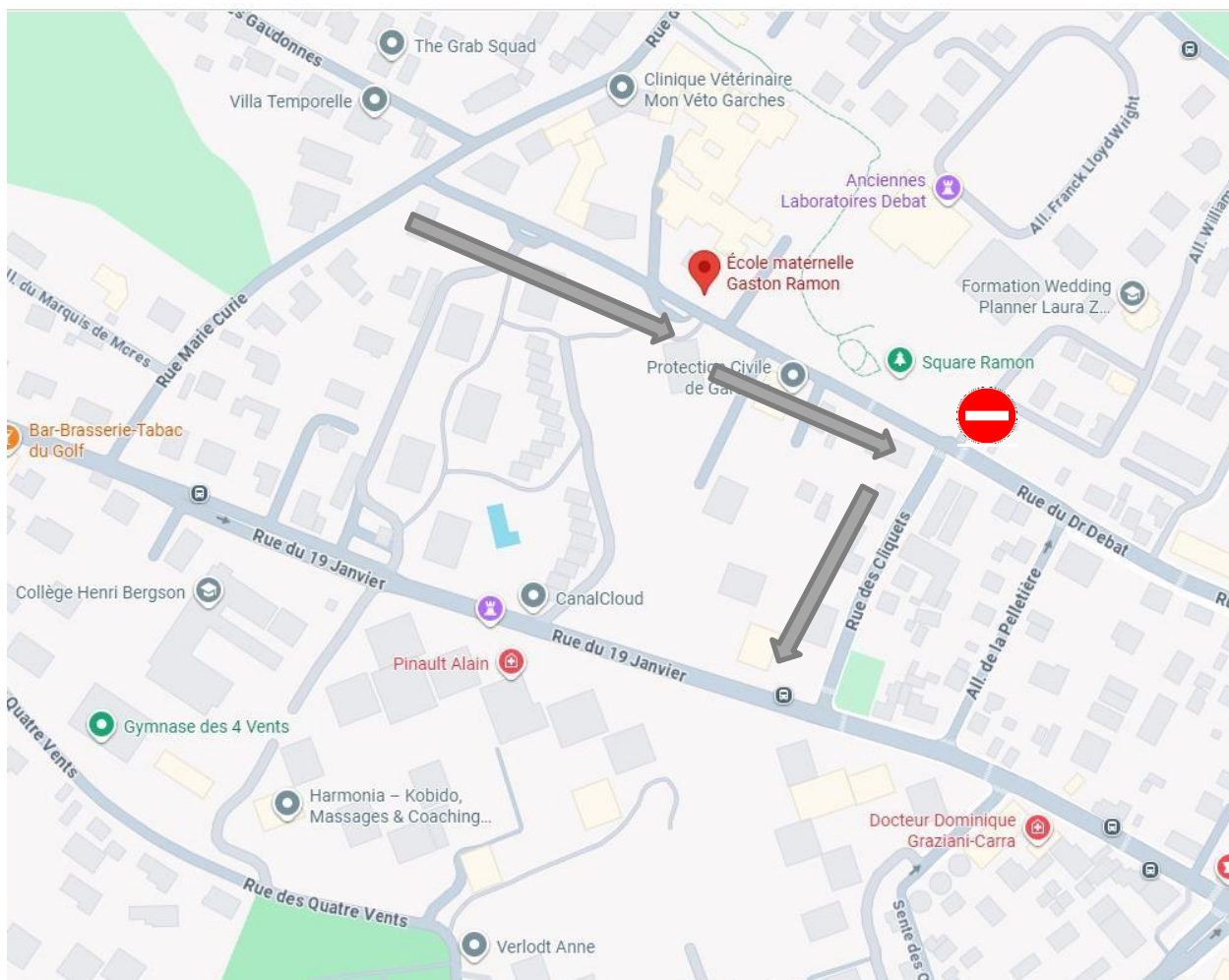


La portion de la rue du 19 janvier devant le Collège Henri Bergson est également une zone à risque, notamment en raison du rétrécissement de la chaussée due au terre-plein central. Malheureusement, il ne nous semble pas possible de mettre en œuvre un aménagement satisfaisant sans détruire ce terre-plein, ce qui est exclu puisqu'il est tout récent. Nous proposons donc de déployer une signalisation verticale, et de mettre en œuvre, avec l'aide de la police municipale, des opérations de prévention afin que le 15 km/h soit bien respecté au niveau du collège.

6. La sécurité des enfants

Depuis un arrêté municipal du 13 novembre 2025, toutes les zones à proximité des écoles sont limitées à 15 km/h. Cette mesure est relativement récente. Dans un premier temps, nous ferions un bilan de son efficacité réelle, avant de réaliser des aménagements à la marge. Par exemple, si cela s'avère nécessaire, l'interdiction de la circulation dans les rues aux écoles le matin et le soir, avec mise en place corrélative de pédibus à différents points-clés de la ville. Des adultes membres associations de parents d'élèves accompagneraient à pied, en toute sécurité, les enfants pour les derniers mètres jusqu'à l'école.

Pour assurer la sécurité des abords de l'école Ramon, il serait envisageable de passer à sens unique la rue du Docteur Debas, depuis la rue Marie Curie jusqu'à la rue des Cliquets. La suppression du stationnement d'un des deux côtés de la rue, ainsi que la mise en place d'un dépose-minute à proximité de l'école maternelle pourraient également être étudiés.



7. Le Vélib' à Garches

A première vue, nous partageons votre constat. Les stations sont peut-être « un peu vides » parce que les Garchois utilisent les vélib' pour descendre sur Boulogne et Paris, mais pas pour remonter à Garches ? Nous serons ravis d'échanger avec vous sur ce sujet pour faire émerger ensemble une stratégie.